

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10338**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Domaine : Arts, Lettres, Langues Mention : Lettres Spécialité : Lettres Modernes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

131 Français, littérature et civilisation française

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Formation : transmettre une culture littéraire et des méthodes d'expression (au niveau individuel ou collectif).
- Rédaction : rédiger un texte, une brochure d'information, selon un genre ou style précis.
- Édition : effectuer des travaux de (re)lecture et de correction de documents (textes manuscrits ou dactylographiés, supports multimédias).
- Gestion documentaire : collecter des informations (littéraires, historiques, culturelles), vérifier des données, actualiser ou corriger des documents référencés.
- Traduction : traduire en français divers documents rédigés en langue étrangère, récrire une notice internationale pour le compte de tiers ou d'une entreprise (parcours Lettres-Langue).

Compétences ou capacités attestées

- Disposer d'une bonne culture générale en littérature.
- Maîtriser la langue française (syntaxe, orthographe) ; avoir un bon niveau d'expression écrite et orale.
- Analyser des documents, faire preuve d'esprit de synthèse, restituer des données en termes accessibles à un public élargi.
- Argumenter, présenter une problématique à l'attention d'un lectorat (capacités rédactionnelles) ou d'un auditoire (capacités orales).
- Effectuer des recherches bibliographiques, gérer et confronter divers types de ressources documentaires.
- Travailler en autonomie ou en équipe.
- Communiquer par écrit et oralement dans une langue étrangère, voire plusieurs (parcours Lettres-Langue).
- Utiliser les techniques d'information et de communication : bureautique (traitement de texte, image), internet ; supports multimédias (parcours Information et Communication).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

- enseignement primaire et secondaire (cours particuliers) ;
- métiers de la culture, métiers de la communication, métiers du livre et de l'édition ;
- carrières administratives ;
- accès (possible en fin de L2) aux Licences professionnelles Information-Communication et Métiers de l'édition ;
- sous réserve de l'obtention du concours (candidature possible en fin de L2) : école de journalisme, école d'orthophonie (parcours Sciences du Langage).

Types d'emplois :

- enseignant(e) en cours particuliers (enseignement primaire et secondaire) ;
- responsable de travaux rédactionnels au sein de sociétés de production, d'édition, d'organismes culturels, d'associations, de collectivités territoriales ou en indépendant ;
- chargé(e) de communication ;
- assistant(e) d'édition, lecteur/correcteur, lectrice/correctrice d'édition.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1602 : Opérations administratives

E1105 : Coordination d'édition

E1102 : Ecriture d'ouvrages, de livres

E1305 : Préparation et correction en édition et presse

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'accès :

Baccalauréat (ou diplôme équivalent), classes préparatoires aux grandes écoles (accès en L3), VAE.

Des passerelles sont prévues à l'Université de Nantes :

- dès la L1 : entre LLCE (Langues, Littératures et Civilisations Etrangères), Lettres Classiques et Lettres Modernes.
- en fin de L2 : spécialisation vers la L3 des Licences Sciences du Langage et Information-Communication (pour les étudiants ayant suivi ces deux parcours en L1 et L2); de la Licence Sciences de l'Éducation (pour les étudiants du parcours Professorat des Écoles) ; de l'UFR Langues (pour les étudiants du parcours Lettres-Langue).

Descriptif des composantes de la certification :

La Licence de Lettres Modernes se décompose en 3 parcours complets (Lettres Modernes, Professorat des Écoles, Lettres et Langue) et trois parcours limités (L1-L2 : Sciences du Langage, Information et Communication ; L3 : Théâtre).

Mais le parcours Théâtre est en voie de fermeture.

La formation, non tubulaire, est aussi ouverte aux étudiants de Lettres Classiques.

TRONC COMMUN (tous parcours) : calcul des ECTS sur les 3 ans (UEF : Unités d'Enseignement Fondamentales ; UED : Unités d'Enseignement de découverte ; UEC : Unités d'Enseignement au choix):

- 6 UEF littérature française (6 × 6 = 36 ECTS)
- 6 UEF littérature comparée (6 × 6 = 36 ECTS)
- 6 UEF langue ancienne, histoire de la langue, grammaire, linguistique et stylistique françaises (6 × 6 = 36 ECTS)
- 2 UEF langue vivante et langue ancienne (2X6 = 12 ECTS)
- 1 UEF méthodologie du travail universitaire (6 ECTS)

UE SPECIFIQUES

Tous parcours :

- 4 UED (linguistique, philosophie, sciences de l'éducation, langue ancienne, langue vivante, sport) (4 × 6 = 24 ECTS)
- 8 UEC (perfectionnement en langue vivante ; histoire des idées et de la littérature, critique littéraire, approfondissement littéraire, littérature comparée, racines culturelles, technique d'expression, études théâtrales, communication, patrimoines musicaux, histoire médiévale, histoire moderne, questions sur l'art, art et civilisations anciennes, modes de pensée dans le monde antique, littérature et cinéma, sport...) (30 ECTS)

Parcours Professorat des Écoles :

- UEF langue vivante et sciences de l'éducation (2 × 6 = 12 ECTS)
- UEC Préparation au Professorat des Écoles : approche cognitive lecture-écriture (3 ECTS), mathématiques et géographie (3 ECTS), mathématiques et histoire (3 ECTS), littérature de jeunesse (3 ECTS)
- UED sciences de l'éducation (6 ECTS)

Parcours Lettres-Langue :

- UEF langue (10 ECTS)
- UEF culture (5 ECTS)

Parcours Sciences du Langage (L1-L2) :

- UED langage et sémiotique (6 ECTS), acquisition du langage (6 ECTS)
- UEC philosophie du langage (3 ECTS), langage et cognition (3 ECTS), phonétique articulatoire et acoustique (3 ECTS), linguistique et pragmatique (3 ECTS), initiation à l'informatique pour la linguistique (3 ECTS)

Parcours Information et Communication (L1-L2) :

- UEC écriture et information : introduction au web journalisme (3 ECTS), atelier multimédia (3 ECTS), littérature de jeunesse (3 ECTS)
- UED langage et sémiotique (6 ECTS)

Parcours Théâtre (L3):

- UEF le théâtre et ses marges (2 × 6 = 12 ECTS)
- UEF économie et droit du spectacle vivant (6 ECTS), analyses de l'image (6 ECTS)
- UEC théâtre théorie et atelier (2 × 6 = 12 ECTS)

S'y ajoutent les UED « CULTURE ET INITIATIVES » et la certification C2I (informatique internet).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23/04/2002 publié au JO du 30/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 16/07/2008

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/SI00101/0/fiche__formation/

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Lettres et Langages, département de Lettres Modernes (Chemin de la Censive du Tertre, Bâtiment Censive, BP 81227 - 44312 Nantes cedex 03).

Historique de la certification :

Date de création de la Licence Lettres Modernes : 1965.

Date de création des parcours spécifiques :

Parcours Lettres Modernes : 1996

Parcours Sciences du Langage : 2004 (L1-L2)

Parcours Théâtre : 2004. En voie de fermeture.

Parcours FLE : 2004 (L3). Fermeture.

Parcours Information et Communication : 2004 (L1-L2) ; en 1996, il existait une option Communication en L3

Parcours Professorat des Écoles : 2008

Parcours Lettres-langue : 2008 :

Lettres-Anglais, Lettres-Allemand ou Lettres-Italien :

Année d'ouverture :

- L 1 : 2008-2009

- L 2 : 2009-2010

- L 3 : 2010-2011